

Insécurité linguistique entre usagers des langues nationales et francophones au Burkina Faso¹

Mamadou Lamine SANOGO*

Résumé

Langue d'une minorité administrative et urbaine (- 10 %), le français est l'unique langue officielle, langue de travail et de l'administration. A ce titre, le choix qui consiste à l'utiliser dans toutes les sphères de l'administration est une habitude répandue même s'il n'est pas rare d'entendre des locuteurs (usagers et fonctionnaires) user des langues nationales. En revanche, cette langue est très peu présente en zone rurale et les situations mettant en contact les francophones et les non francophones ne sont pas rares. Le choix de l'une ou l'autre langue tient à des raisons souvent très complexes même quand on sait que l'aisance d'usage acquise par habitude chez les interlocuteurs est un facteur très déterminant. Ainsi, si le choix du français est quasi-automatique chez les urbains, il faut reconnaître que son usage se heurte à de nombreuses difficultés chez les populations rurales. C'est dans ce contexte de dialogue « difficile » entre urbains (francophones) et ruraux (usagers des langues nationales) que nous avons menée cette étude sur l'insécurité linguistique à travers les usages et les représentations de l'une et l'autre langue.

Mots-clés : Insécurité linguistique, normes, pratiques langagières, médiation scientifique.

Linguistic insecurity among national and french-speaking languages users in Burkina Faso

Abstracts

French is the only official language/less than 10 users/ and used by a minority in administration and towns. Using French in every area of administration is a habit although some use sometimes national languages. Yet French rare in rural areas where francophones and non francophones meet. The use of language in this case depends on complex situations and habits. We have studied this complex situation between urban speakers and rural ones related to language insecurity through their use and representation.

Keywords : Language insecurity, norms, languages practices, scientific mediation.

Introduction

L'insécurité linguistique est l'une des notions opératoires les plus évoquées à propos des situations diglossiques, notamment en ce qui concerne les travaux sur la norme et ses perceptions. Plus précisément, il intervient dans les rapports entre locuteurs des formes, variétés ou de langues entretenant un lien hiérarchisé. Par conséquent,

* Chargé de recherche, INSS - CNRS, Ouagadougou, 03 BP. 7047 Ouagadougou 03, Tél. 226 50 35 88 68, inss@fasonet.bf, www.cnrst.bf

¹ Les données de la présente étude ont été collectées par observation participante lors de l'auto-évaluation par la méthode SEPO (Succès, Échec, Potentialité et Obstacle) en mai 2006 dans les départements de Bagassi, de Fara et ensuite en atelier régional à Bobo-Dioulasso.

l'insécurité linguistique est liée à un rapport ambivalent et conflictuel à la langue, à la représentation de décalages entre ce qui est et ce qui devrait être en terme de norme et de ses perceptions. Le sujet frappé d'insécurité linguistique est dans une situation embarrassante, car il a peur que peur que l'échange verbal ne trahisse le manque, la défaillance, la dilution. Il est dans une situation psychologique défavorable car il a le sentiment de ne pas avoir une maîtrise suffisante des normes, il sera donc révélé comme un sujet condamné à agir dans un entre-deux linguistique, identitaire, forcément illégitime.

L'insécurité a jusqu'à présent été décrite comme la situation des locuteurs de formes ou variétés minorées et minoritaires face aux usages des groupes favorisés et dominants (LABOV W., 1976). Les rapports hiérarchiques favorables aux formes ou variétés valorisées ont jusqu'à présent été privilégiés. En Europe, notamment en France, les travaux les plus en vue ayant trait à l'insécurité linguistique traitent, en général, de la question des normes en rapport avec l'échec scolaire des milieux pauvres. En termes plus spécifiques, il s'agit des rapports entre les normes scolaires et les normes populaires du français en usage dans les banlieues (BENTOLIA, 2003).

Dans le contexte africain, la plupart des travaux sur l'insécurité linguistique ont lieu dans le cadre de la recherche sur l'enseignement. Logique, puisque les travaux sur le sujet sont le plus souvent liés aux recherches sur l'enseignement du français, du moins, l'implantation des normes scolaires chez les apprenants. En d'autres termes, il s'agit surtout de recherche sur l'interaction, en terme le plus souvent conflictuel, entre les normes scolaires, les normes académiques et les variétés populaires de français ou encore français des non-lettrés (NAPON A., 1992 ; KODY B., 2005 ; DUMONT P., 1990).

Dans le contexte Burkinabè, cadre de la présente étude, l'insécurité linguistique se manifeste dans l'usage de la langue officielle, le français, aussi bien dans les pratiques quotidiennes que dans l'enseignement des normes scolaires. En effet, l'usage du français, du moins les habitudes d'usage du français dans l'administration et les sphères officielles sont très répandues même si les langues nationales sont souvent présentes. Il est rare de tomber - dans le cadre des rapports entre administrés et administrateurs - sur des situations d'échange monolingue. Et comme nous l'écrivions dans SANOGO M. L. (1996), le français sert le plus souvent de langue d'appoint car dès que les interlocuteurs savent qu'ils ont une langue nationale en commun, le glissement vers cette langue commune se fait très vite. C'est dans ce contexte de communication où s'entremêlent langues nationales et langues officielles dans des situations dictées par les circonstances que se situe la problématique du présent texte.

Quelles sont les manifestations de l'insécurité linguistique dans ce contexte pourtant habituel de l'administration où langues nationales et langue officielle, le français, se côtoient ? Quels sont les enjeux et les conséquences de cette manifestation sur le plan sociolinguistique ? En quoi l'insécurité linguistique, source de crise de communication, peut-elle exacerber les conflits et même constituer une entrave à la bonne marche des projets de développement ?

Le présent texte présente pour nous de nombreux intérêts pour cette approche de l'insécurité linguistique dans le contexte burkinabè et africain de façon générale. En effet, au moment où il se manifeste un intérêt de plus en plus grand pour le rôle des langues africaines dans le développement et plus précisément dans le système éducatif, au moment où il est question d'intégrer ses langues dans le cadre d'un enseignement du français fonctionnel, il y a nécessité qu'on s'interroge sur les rapports entre langues dominantes et langues dominées. En termes plus précis, il s'agit de voir dans quelle mesure la non maîtrise de l'une et l'autre langue peut constituer un frein à la production ou à la productivité. Or, comme les recherches ont jusqu'à présent privilégié une seule facette de la médaille, celle des langues dominantes sur les langues dominées ou du moins, des normes académiques (achrolectales et mésolecales) du français sur les variétés populaires ou basilectales.

Dans ce contexte de communication dominé par l'usage du français aux normes scolaires, les interlocuteurs sont régulièrement en adaptation permanente. Si les possédants des formes valorisées possèdent en plus les formes dévalorisées du français, ils sont souvent dans l'obligation d'user de ces formes dévalorisées pour se faire comprendre. De même, dans la plupart des cas, cela ne suffit pas et ils doivent utiliser les langues nationales.

Nous allons exposer le contexte de collecte et la méthode de recueil des données avant de présenter et analyser la situation d'insécurité linguistique que nous avons étudiée.

Méthode de collecte des données

Contexte

En mai 2006, nous étions invité à assurer la médiation scientifique au cours d'une série d'ateliers d'évaluation et d'auto-évaluation. Les dits ateliers se tenaient dans le cadre d'un programme à caractère interrégionale au bénéfice des groupements villageois dans la zone dioulaphone, à l'Ouest du Burkina Faso plus précisément à Fara et Bakassi, dans province de la Kossi et Dandé et Karangaso-Sambla, dans la province du Houet.

Selon wikipédia

On définit la médiation scientifique comme le lien qu'effectue une personne (enseignant, animateur, journaliste, chercheur, etc...) entre la science au sens large (communauté scientifique, connaissances académiques, chercheurs, etc...) et le public profane.

Depuis peu, dans les milieux de la culture scientifique, on a tendance à préférer le terme de « médiation » à celui de « vulgarisation ». Non pas au sens juridique du terme, mais au sens d'un lien véritable, établi entre la science et la société. Placé « au milieu » des protagonistes par l'étymologie même de sa dénomination, le « médiateur scientifique » facilite les contacts de la science avec la société, réduit les incompréhensions, écoute les préoccupations des non-scientifiques, partage et discute de ses valeurs avec eux, s'inspire de leurs conceptions pour élaborer son

discours et finalement, efface les frontières entre la communauté des chercheurs et ceux qui utilisent ou sont touchés par leurs découvertes.

Notre tâche de médiateur scientifique consistait, par conséquent, à veiller à ce que la transmission du message des ingénieurs et cadres soit réellement assurée aux populations rurales bénéficiaires. Rappelons que les différents interlocuteurs sujets de la présente étude travaillent en étroite collaboration depuis 5 ans pour certains villages. Et ils sont arrivés à la conclusion qu'ils ne se comprennent pas toujours quand bien même chaque camp pense qu'il parle le dioula, la langue commune. Le recours à un médiateur s'explique donc par le constat suivant :

- les cadres qui sont officiellement bilingue (dioula, français) estiment qu'ils « ne maîtrisent pas suffisamment » la langue nationale dioula. Ils ont, pour la majorité, du mal à expliquer en langue nationale leur message aux populations bénéficiaires. Le paradoxe de la situation est qu'ils ont été recrutés sur la base, entre autres de ce critère. Par conséquent, nombreux sont ceux qui pensent que certaines difficultés révélées dans leur collaboration avec les paysans bénéficiaires a un fondement linguistique ;
- les populations bénéficiaires bilingue également (grégaire, véhiculaire) ne comprennent pas, pour nombreux d'entre eux, la langue de l'administration qu'utilisent les cadres des l'ONG intervenant dans leur zone. Si une certaine habitude répandue chez ces intervenants extérieurs introduit plus de pratique du français, ils ne comprennent pas toujours le discours en code sheetsching. En plus, ils éprouvent beaucoup de difficultés à exprimer leur attente, leur volonté... en dioula et/ou en français ;
- l'administration du projet estime avoir embauché de personnel parlant la langue des bénéficiaires qui est le dioula, puisque c'était l'une des conditions de recrutement. Mais, elle est arrivée à la conclusion selon laquelle personnel et bénéficiaires ne parlent pas souvent le même langage quand bien même ils parlent la même langue.

Collectes

La méthode d'intervention du médiateur scientifique consistait ainsi à :

- recueillir les données par écoute des attentes des bénéficiaires. Il s'agit d'écouter le discours dans un dioula courant qui n'est pas nécessairement stable. Rappelons que nous sommes en zone rurale dioulaphone où la langue n'a pas le même degré de stabilité qu'en contexte urbain (SANOGO M. L. 2000, 2002). Quand bien même les paysans ont été formés pour la plupart, ils n'ont pas une maîtrise suffisante de la terminologie en usage en évaluation, agriculture, gestion...
- collecter les données par écoute des préoccupations du personnel et des intervenants francophones divers dans la zone. Ces derniers sont certes dioulaphones également mais, ils n'ont pas non plus une maîtrise du niveau de discours, ou du moins de la terminologie technique du développement rural, de la gestion, de l'évaluation... en langue nationale ;

- enfin, les informations recueillies de part et d'autres sont analysées suivant le schéma de communication joint en tenant compte des canaux adaptés à chaque output.

Stratégie d'intervention

Les messages sont décodés dans un registre de la langue A, encodés dans un autre de la même langue ; puis transférés dans un nouveau registre de la langue B et encodés dans un autre de la même langue. Une fois cette analyse terminée, le médiateur teste la réceptivité du message avant de le proposer. Il n'hésite donc pas à ajuster chaque fois qu'il se rend à l'évidence que le message ne passe pas toujours.

Comme nous le voyons à travers le schéma, le personnel de l'ONG encode son message en français, ce message destiné aux paysans bénéficiaires est souvent décodé puis ré-encodé en dioula. Et comme leur maîtrise du dioula adapté au discours thématique lié au développement rural dont ils ont la charge, le message est altéré par le manque de maîtrise du code. Par conséquent, les erreurs de compréhension sont fréquentes. Il en est de même dans le sens inverse. Quand les paysans bénéficiaires doivent exprimer leur attente, le message est encodé, certes en dioula mais, dans un dioula courant. Ne maîtrisant pas également le dioula thématique et le français, il va de soit que le contenu du message sera altéré.

La première partie de la tâche a surtout consisté à délimiter la zone de crise qui est dans le fond en haut à droite de l'image. Les éléments d'information en français achrolectal (terminologie scientifique) ou souvent en français mésolectal, voire basilectale (quand le personnel fait un effort d'adaptation) sont récoltés.

Dans l'autre sens, les termes du discours des bénéficiaires en dioula courant sont également collectés.

Analyse de la situation d'insécurité

Notre tâche de médiateur consistait à analyser les difficultés de communication liées au code linguistique en usage au cours des travaux. En termes plus simples, nous devons assurer que les parties engagées « parlent le même langage », jouer le facilitateur langagier, le passeur linguistique entre les paysans bénéficiaires, les cadres d'ONG et le personnel technique du bureau d'étude chargé de conduire l'évaluation. Dans la zone d'intervention du médiateur, nous voyons que le message est décodé, encodé puis re-décodé et ré-encodé afin d'assurer la transmission entre les interlocuteurs. Pour comprendre ce mécanisme, nous allons présenter le profil des différents interlocuteurs :

Les paysans bénéficiaires

Considéré d'office comme des dioulaphones, les paysans bénéficiaires sont regroupés en association autour des sections villageoises (Fara et Bagassi) et en section régionale Bobo. Cependant, si le dioula est leur principale langue véhiculaire, tous parlent d'autres langues nationales (le plus souvent minoritaire : Bwa, San, Marka, Bomu, Winien, moore...) à fonction grégaire.

Schéma de la méthode d'intervention

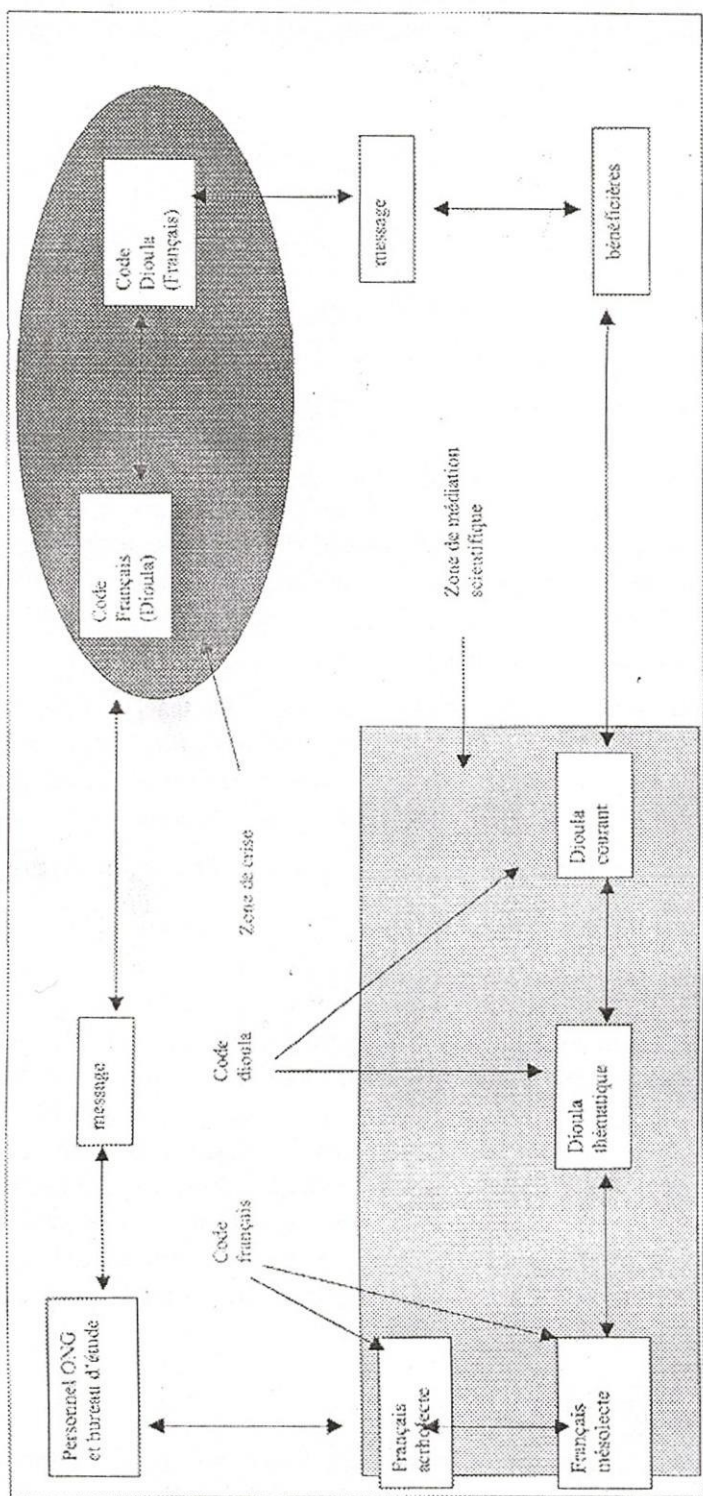


Schéma de la méthode d'intervention.

Les réunions des sections se tiennent en dioula aussi bien au niveau des villages, de la province et des régions. Les documents ayant fait l'objet de convention ou de travail entre ces paysans et leur partenaire sont en français même si on compte parmi eux de nombreux alphabétisés. De même, il y a quelques « francophones » constitués essentiellement de déscolarisés dont certains ont été en classe de 5^e ainsi que du personnel technique d'appui résident dans les villages (gestionnaires).

Les cadres d'ONG

Constitué essentiellement de lettrés francophones, ce groupe est, en principe bilingue (français, dioula) puisque dans les conditions d'embauche, « la maîtrise du dioula est nécessaire ». Nous pouvons donc dire que leur profil est locuteur de langue nationale (dioula et une autre langue pour certain) et le français.

Le personnel du bureau d'étude

Une troisième partie de ce groupe de bilingue (dioulaphone et francophone) est le bureau d'étude chargé de conduire les travaux de l'auto-évaluation. Comme le personnel de l'ONG, ils ont le même profil sociolinguistique, du moins c'est sur cette base qu'ils ont été choisis.

Profil des interlocuteurs

	Français	Dioula	Autres langues grégaires
Paysans bénéficiaires	Langue de travail et langue officielle	Langue de travail Animation, réunion, travaux de groupe	Langue d'appoint et de convivence (salutations, échanges strictement personnels...)
ONG	Langue de travail et langue officielle	Langue de travail Animation, réunion, travaux de groupe	Langue de convivence (salutations, échanges strictement personnels...)
Bureau d'étude	Langue de travail et langue officielle	Langue de travail Animation, réunion, travaux de groupe	Langue de convivence (salutations, échanges strictement personnels...)

Le français est non seulement la langue officielle, mais il est surtout la langue de travail de cette ONG. Tous les documents écrits sont en français et les documents en langues nationales ne sont que la version traduite et adaptée.

Le dioula assure le rôle de langue de travail aux côtés du français. Essentiellement utilisé à l'orale, cette langue assure également la fonction véhiculaire entre les membres des différents groupements d'une part et entre les paysans bénéficiaires et le personnel de l'ONG d'autre part. La connaissance de cette langue est nécessaire pour tout le personnel de l'ONG non seulement à cause du manque de maîtrise du français par les paysans, mais aussi et surtout à cause de la représentation de cette langue dans

la zone d'intervention. En effet, d'après une étude menée par CAITUCOLI C. et BATTIANA A., 1993 ; « la pression linguistique » qu'exerce cette langue à l'Ouest est telle qu'il est inimaginable qu'on puisse se passer de cette langue.

Les autres langues nationales à fonction grégaire ne sont presque jamais utilisées au cours des travaux. Toutefois, certains paysans bénéficiaires prétextant une maîtrise insuffisante du dioula ont demandé à prendre la parole dans une langue nationale grégaire. Il s'agit en l'occurrence de quelques cas isolés que leurs propres camarades venant des mêmes groupements qu'eux-mêmes ont dénoncés. Ils parleraient couramment le dioula au village et c'est même l'une des conditions ayant milité en leur faveur de leur présence dans les bureaux de groupement.

Mise en œuvre du profil (échanges langagiers)

	Paysans bénéficiaires	ONG	Bureau d'étude
Paysans bénéficiaires	Dioula, (grégaires)	Dioula (français grégaires)	Dioula (français grégaires)
ONG	Dioula (français grégaires)	Français, Dioula	Français, Dioula
Bureau d'étude	Dioula, Français	Français, Dioula	Français, Dioula

Comme nous pouvons le voir, dans le cadre des échanges langagiers entre interlocuteurs, le dioula est la langue la plus présente quand bien même cela n'assure pas forcément qu'il a l'occurrence la plus élevée. En effet, considérée comme langue de travail aux côtés du français, cette langue a une présence essentiellement orale. Si les discussions ont lieu en dioula c'est bien en français que les documents sont écrits.

En revanche, en dehors des cadres strictement administratifs, l'usage du dioula est quasi-permanente. Que ce soit au niveau du personnel ONG, du bureau d'étude et des paysans bénéficiaires, tous parlent cette langue plutôt par habitude et sans doute par convivialité.

Quant au français, disons qu'à partir des séances de communication observées dans un contexte général, nous pouvons établir les constats suivants :

- lorsque le personnel de l'ONG communique à l'intérieur de leur groupe même, ils parlent plus le français que le dioula. Si dans le discours en dioula les mots outils du français sont quasi-présents, en revanche, dans le discours en dioula, le choix du thème semble déterminer le plus. « C'est plus naturel pour nous de raconter des choses qui font rire en dioula » dit l'un de nos enquêtés. Ainsi, lorsque le discours porte sur une anecdote, une histoire que l'on raconte... une certaine préférence pour le dioula semble s'installer. Mais lorsqu'il s'agit d'un commentaire sur un dossier par exemple, le français semble s'imposer ;
- les membres du bureau d'étude ont quasiment la même attitude dans les pratiques langagières observées ;
- en revanche, les paysans bénéficiaires parlent plus le dioula entre eux même si l'on remarque une certaine fréquence des mots outils du français,

Parler français avec des gens avec qui je vis tous les jours peut être considéré comme une manière de prendre mes distances.

Parler la langue nationale me donne l'assurance et plus de considération surtout si je démontre que je maîtrise ma langue.

- Dans toutes les situations observées, il n'y a aucun cas d'échange langagier monolingue. Le métissage linguistique (code sweat-shing ou code mixing) est la règle, même si l'on remarque que la langue la plus fréquente change de part et d'autre en fonction des thèmes, des enjeux de la situation de communication.

Mais, les choses se précisent beaucoup plus et l'enjeu linguistique devient plus important lorsque la situation de communication devient plus formelle. En effet, lors des séances de travail dans les salles, les locuteurs des différentes langues se découvrent mieux.

Mise en œuvre du profil (échanges langagiers pendant l'évaluation)

	Paysans bénéficiaires	ONG	Bureau d'étude
Paysans bénéficiaires	dioula, (français)	dioula (français)	dioula (français)
ONG	dioula (français)	Français, dioula	Français, dioula
Bureau d'étude	dioula, (français)	Français, dioula	Français, dioula

Comme on le voit à partir des situations observées au cours des travaux, l'insécurité linguistique est présente aussi bien chez les lettrés francophones que chez les paysans bénéficiaires. Les attitudes observées de part et d'autre nous permettent de dégager le constat suivant :

- premièrement, si tous les interlocuteurs parlent le dioula et le français, les deux langues n'ont ni la même occurrence, ni le même degré de maîtrise. En effet, dans les situations de communication en direction des paysans bénéficiaires, la langue de communication par défaut est le dioula. Il en est de même lorsque ce sont les paysans bénéficiaires qui s'adressent aux autres. Ils justifient leur attitude par :

Même si je parle français, je veux être sûr de ne pas me tromper. Donc, je préfère parler le dioula

Et pourtant, il ne parle pas que le dioula ;

- deuxièmement, lorsque ceux-ci doivent utiliser le français pour une raison ou une autre, ils éprouvent (la plupart) de nombreuses difficultés dans le repère des normes, mais, ils craignent d'être révélé par ce qu'ils disent, ou du moins par leur manière de le dire.

Ainsi, si les paysans parlent dioula, ils font beaucoup plus attention dans l'usage des mots outils du français et le code est surveillé. Nous sommes dans des situations où le locuteur fait plus attention à sa manière de parler qu'à ce qu'il dit. Du point de vue psychologique, le locuteur de la langue défavorisée est en situation dominée et les formes utilisées font l'objet d'auto surveillance.

Dans l'étude menée à propos de l'enseignement du français en Afrique, cette insécurité se manifeste par une dépréciation de la norme endogène au profit de la norme hexagonale. Nous sommes cependant dans un contexte d'adaptation du français au contexte africain depuis Mamadou et Bineta jusqu'aux manuels nationaux Karim et Aïcha, Lire au Burkina... en passant par ceux du CLAD comme Doudou et Fatou... Dans tous ces ouvrages à caractère pédagogique, la volonté d'enseigner un français africain aux normes endogènes est de plus en plus affirmée. Cependant et plus de 30 ans après de telles réformes dans l'enseignement du français, les normes endogènes font l'objet de doute, de méfiance et même de suspicion. En effet, il ressort d'une étude menée auprès des enseignants burkinabè que les normes endogènes, même acceptées dans les manuels scolaires font l'objet de jugement et 68 % ont déclaré qu'ils n'utilisent pas les lexies autorisées comme dolo « bière de mil », néré... Or, l'équipe qui a conduit cette recherche a trouvé que ces lexies, bien que relevant d'un français aux couleurs locales, existent dans les manuels scolaires au Burkina Faso.

L'attitude des enseignants relève de l'insécurité linguistique dans la mesure où aux normes endogènes qu'eux-mêmes utilisent, ils opposent des normes hexagonales qu'ils n'utilisent d'ailleurs presque jamais. L'élève africain qui, en plus d'être apprenant, a accès aux pratiques des adultes dont celles de son maître à travers la rue, les radios, les chaînes de télévision... a souvent des doutes quant aux normes du français. Combien de fois des parents ont été interpellés par les enfants « et pourtant la maîtresse a dit que... ».

L'enseignant est généralement entre deux tendances : la tendance à diffuser le « bon français », normé et celle de faire acquérir un outil de communication dont le caractère instable est de plus en plus affirmé à partir de sa vitalité très importante. Il n'est d'ailleurs pas le seul dans ce cas et Henriette WALTER (1988 : 22) décrivait cette attitude en ces termes :

« Il semble qu'il y a dans l'esprit de tout francophone une dualité qui brouille le paysage. Il a d'une part la conception de cette belle langue française transmise par la tradition à travers les œuvres des grands écrivains et qui prend figure de mythe : n'y touchons pas, on pourrait l'abîmer ! Et, à côté de cette langue idéale, pure, achevée, parfaite, nous avons tous un peu conscience que se développe une autre langue française, que chacun utilise tous les jours sans ménagement, une langue multiple et changeante, s'adaptant au monde moderne et aux situations familières ».

Personne ne peut y échapper, même les enseignants les plus avertis. Les manuels, les dictionnaires font désormais autorité dans la prescription des normes du français. Le fair-play n'est pas le caractère le plus courant du bon usage que nous n'hésitons pas à consulter quand on n'est pas sûr de ce que l'on a entendu. Les pratiques langagières sont ainsi soumises à l'insécurité linguistique surtout dans les cas où la norme endogène est présente et très marquée. Lorsque nous en arrivons à la situation où le doute s'installe dès que l'on a un énoncé mal compris, nous pouvons en conclure que l'insécurité linguistique est devenue la règle dans les pratiques langagières du français en Afrique.

Et pourtant, des efforts sont en cours afin de réduire cette situation et donner plus d'assurance au locuteur africain. La francophonie, à travers ses structures opérationnelles, mène tous les jours des actions en faveur de l'instauration d'un climat propice à la diffusion du français, à l'acquisition du français et à l'acceptation des normes endogènes. Comment faire en sorte que le français qui n'est tropicalisé puisse être enseigné aux élèves africains sans rompre avec l'idéal de faire acquérir la belle langue ?

Quant aux interlocuteurs des paysans bénéficiaires, c'est leur attitude par rapport à la langue dioula qui retiendra notre attention ici. En effet, s'ils sont considérés comme locuteurs du dioula, comme l'exige le profil de recrutement, très vite, ils se rendent à l'évidence que ce profil comporte des limites.

En effet, « la maîtrise du dioula » ne dit pas nécessairement qu'ils doivent maîtriser le jargon du développement rural qui n'est pas « un parler ordinaire ». Nous sommes ici dans un domaine de spécialité et la maîtrise de la langue suppose une certaine possession de la terminologie du domaine concerné. Or, dans le cas présent, comment se pose le problème à leur niveau ?

Si nombre de ces gens ont été recrutés et même sans doute testés en dioula, il a manqué à ce test une perception réelle de leur profil. Les cadres de niveau universitaire impliqués dans cette évaluation se découvrent locuteur du dioula qui ne peuvent pas exprimer tout ce qu'ils veulent en rapport avec leur travail dans la langue qu'ils supposent pourtant maîtriser.

Par conséquent, dans les situations de communication observée, ils sont dans la même attitude que les paysans bénéficiaires vis-à-vis du français.

Mais dans le cas de figure actuel, peut-on parler d'insécurité linguistique lorsque la langue dans laquelle l'interlocuteur n'excelle pas est une langue dominée ?

Références bibliographiques

- CALVET L.-J., 1981. Les langues véhiculaires, p.u.f., paris, coll. « que-sais-je ? », 127 pages.
- CALVET L. J. et JUILLARD C., 1996, (éd.): Les politiques linguistiques, mythes et réalités, collection universités francophones, aupelf-uref, Montréal (Québec) canada, 356 pages.
- CALVET L.-J., 1987. La guerre des langues, Payot, paris, 294 pages.
- DIALLO I., 2001. « l'impact de la langue française dans l'enseignement primaire au Burkina », dans Kuupole d.d. (ed.), 2001, p. 32-48.
- DUMONT P., 1990. Le français langue africaine, L'harmattan, Paris, 175 pages.
- HOUIS M. et BOLE R., 1977. Intégration des langues dans une politique d'enseignement, publication de l'UNESCO, 71 pages.
- IDIATA D. F., 2002. Il était une fois les langues gabonaises, éditions raponda walker, libreville, gabon, 111 pages.
- LABOV W., 1976. Sociolinguistique; coll. « le sens commun », éditions de minuit, paris, 458 pages.
- LEDEGEN G. et BRETEGNIER A., 2003. SECURITE, INSECURITE LINGUISTIQUE : Terrains et approches diversifiés, propositions théoriques et méthodologiques en hommage à Nicole GUEUNIER, l'Harmattan, Paris, 348 pages.
- MAKOUTA-BOUKOU J-P. M., 1973. Le français en Afrique noire, coll. études, bordas, paris, 238 pages.
- PRIKHODKINE, A., 2002. Variation spatiale de lexicque et hiérarchisation des régionalismes : l'insécurité linguistique en question (le cas du français parlé en Pays de Vaud), in: La variation dans la langue standard. Actes du

colloque tenu les 13 et 14 mai 2002 à l'Université Laval dans le cadre du 70^e Congrès de l'ACFAS ? Office québécois de la langue française, Bouchard P. ed., 2004, p. 99-120.

PRIKHODKINE, A., 2004. Choix lexical: quel potentiel de concurrence pour les régionalismes ? In: Créoles - Langages et Politiques linguistiques, Peter Lang, Feuillard C ed., p. 153-155.

PRIKHODKINE A., SINGY P., 2005. Français régional et normes de prestige, Etudes Genre, p. 69-72.

SANOGO M. L., 1996. « Question de glottopolitique en Afrique noire francophone », in les politiques linguistiques, mythes et réalités, L.J. Calvet et C. Juillard (eds:), 1996, p. 297 - 302.

SANOGO M. L., 2000. « A propos de jula à Bobo-Dioulasso », dans les cahiers du cerleshs, 2^e numéro spécial, ed. nikiéma norbert, université de ouagadougou, p.73-83.

SANOGO M. L., 2002. « Dynamique langagières et pratiques fluctuante du dioula au Burkina Faso », dans sciences et technique, série sciences sociales et humaines, cnrst ouagadougou, vol. 22, n °1, p.173-193.

SANOGO M. L., 2004. « Pour une politique des langues partenaires dans le système éducatif », communication au colloque international sur le thème le droit à l'éducation : quelles effectivités au sud et au nord , Ouagadougou du 09 au 12 mars 2004.

TURCOTTE D. et AUBÉ H, 1983. Lois, règlements et textes administratifs sur l'usage des langues en Afrique occidentale française (1826-1959), éditions presses de l'université Laval, 117 pages.

VIGNER G., 1994. « Aux origines de l'enseignement du français en Afrique occidentale », documents, 13, p. 55-61.